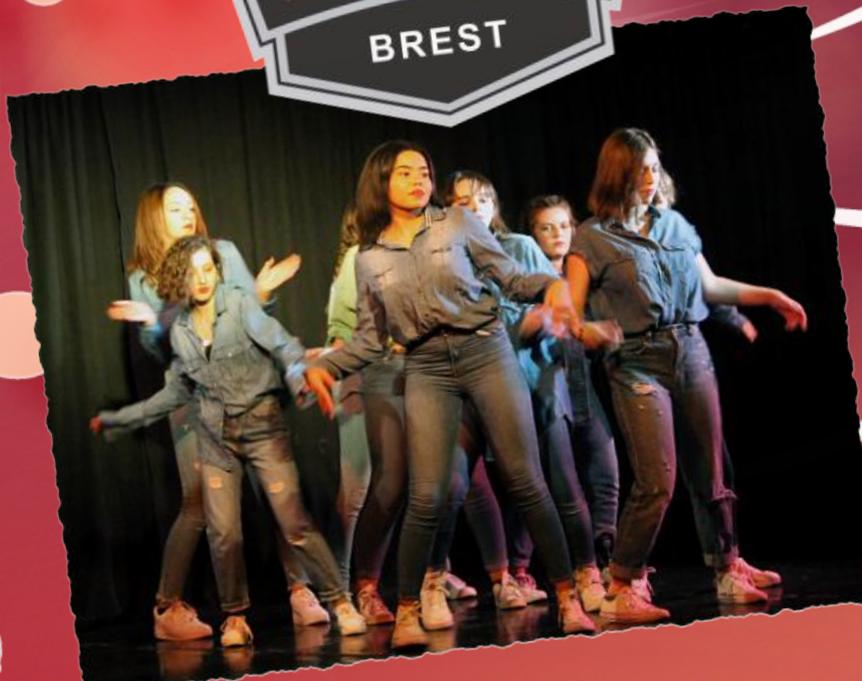
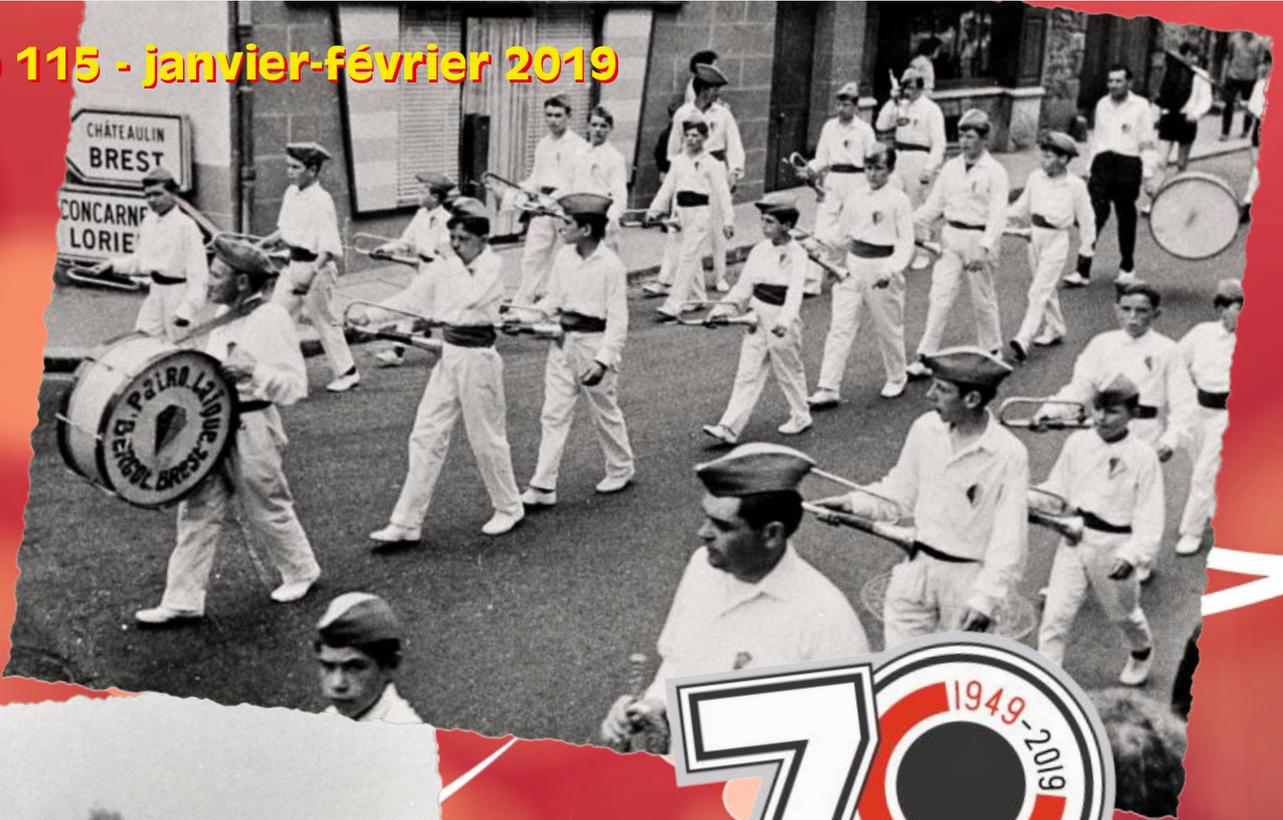


Belle vue



Numéro 115 - janvier-février 2019



EDITO

Comme vous le savez déjà, Bellevue quartier de Brest regroupant 17 000 habitants a été retenu par l'ANRU comme quartier d'intérêt national au titre du nouveau programme de renouvellement urbain.

Ce travail avance. Après de multiples réunions de concertation auxquelles ont participé les habitants, les commerçants, les professions médicales, les associations mais aussi les élus et les services de Brest métropole nous avons pu définir ensemble les enjeux pour le futur de Bellevue. Ceux-ci ont été présentés en réunion publique le 18 avril 2018.

Maintenant nous allons aborder les projets, continuer à vous associer, à vous contacter dans les mois et les années à venir. Même si aujourd'hui tout n'est pas encore décidé nous savons que nous allons agir sur l'attractivité du quartier par des actions sur l'espace public, les déplacements, les équipements, les habitations, les services, les espaces naturels comme les rives de Penfeld.

Votre participation est nécessaire et je tiens à vous remercier pour votre mobilisation.

Quelques réalisations vont être lancées en 2019 comme l'installation d'un terrain synthétique au complexe sportif près du nouveau centre commercial et médical des Hauts de Provence qui vient d'être inauguré en fin 2018. Suivront des travaux de rénovation énergétique à l'école Aubrac, le



La réunion plénière du conseil consultatif de quartier s'est tenue à la mairie de Bellevue le lundi 3 décembre.



réaménagement de la place de Metz, la réflexion sur l'avenir de la dalle du Bergot et la démolition des anciennes cellules commerciales.

Ensemble, ayons de beaux projets pour réinventer notre Bellevue.

Transformer notre quartier, résoudre les difficultés, imaginer des manières nouvelles de faire, renforcer son attractivité et les solidarités, tout cela demande de la persévérance et de l'ambition, mais aussi des moyens financiers importants de Brest métropole.

Je suis fière d'échanger avec vous et les élus de terrain afin que les préoccupations des Brestoises et des Brestois puissent être entendues et qu'elles permettent de construire ensemble des projets, des actions adaptées.

Jacqueline Here
maire adjointe en charge de Bellevue



La séance a d'abord été consacrée à une information par des agents de la métropole sur les nouvelles règles de stationnement payant. A été notamment évoquée la dépenalisation des contraventions au stationnement payant avec l'instauration du FPS (forfait post stationnement). N'est pas concerné le stationnement illégal (personnes à mobilité réduite, trottoirs, espaces bateaux, passages piétons...) qui reste passible d'une amende pénale. Les voies de recours en cas de verbalisation sont toujours possibles. Une information a été faite sur le véhicule spécialement équipé d'un lecteur automatique de plaques d'immatriculation (lapi) pour détecter le stationnement illégal et dont l'action débutera en 2019.

Un échange de vues a eu lieu avec l'assistance.

Ont ensuite été passés en revue les travaux des différentes commissions du CCQ (cadre de vie, communication, animation patrimoine, commission quartier).

Enfin, un point a été fait sur les opérations liées au budget participatif de 500 000 € décidé par la ville de Brest (voir article page 3) et sur l'avancement de la concertation destinée à dégager les grands projets à financer dans la cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Vous pouvez lire l'article en page 4 *Réinventons la ville* à ce sujet.

Plus d'informations sur le site brest-bellevue.net, rubrique CCQ.

Photos de couverture : La clique du PL Bergot à Quimper (une clique est un ensemble de musiciens, tambour clairon, caisse-claire, trompette... jouant des musiques rythmées entraînantes) - Le char du PLB lors du carnaval - Gala de danse au PL Bergot pour le Téléthon 2018.

Collège de Kerhallet

Classe culturelle de 5^e 2 : quoi de neuf ?

La classe culturelle est encadrée cette année par deux enseignants Thierry Colin (anglais) et Dominique Pont (histoire-géographie). Dix-neuf élèves se retrouvent le mardi après-midi pour mener divers projets ayant trait à la culture : visites et sorties, photographie, vidéo, cinéma, musique, etc.



La visite au Musée des Beaux-Arts

Début octobre, la classe est allée en bus au musée des Beaux-Arts. Chaque élève avait pour consigne de repérer deux tableaux, un qu'il aimait et un autre qu'il n'aimait pas, en exprimant pourquoi. Deux élèves (Melyssa et Maëlys) étaient chargées de photographier avec un reflex, les photos faisant l'objet d'un traitement chromatique par la suite.

Si Saïd a aimé Venise, la piazzetta San Marco de Canaletto (il a trouvé ce tableau de 1740 *original et stylé*, la plupart des autres jeunes ont une préférence pour la peinture contemporaine non figurative. Ils ont par exemple repéré Traverse dans l'orage (René Duvillier, 1962) et Vol en ciel, vol en mer (du même artiste, en 1992. Voir ci-contre) : *ça me fait penser au profil du visage d'une femme avec des branchies* dit Saïd, impressionné également par un tableau de Lucien Lévy-Dhurmer qui l'a inquiété (La magicienne Circé, 1897).



Des élèves intéressés

Quand nous demandons aux élèves s'ils apprécient d'être dans cette classe depuis la rentrée, Louisa, Saïd, Kriss, Melyssa, Matheo et les autres disent : « *C'est bien, on apprend des trucs bien ! - On découvre des choses sur la culture - On voit comment les artistes travaillent - On a de la chance : on fait des sorties !* »...

Budget participatif : deux projets en étude à Bellevue

A partir du budget 2019, la ville de Brest alloue une enveloppe de 500 000 € par an, soit 3% de son budget d'investissement, pour la réalisation de projets portés et décidés par les habitants : c'est le budget participatif. 177 suggestions ont été déposées pour ce premier budget participatif brestois par les habitants.

Après un premier choix, 34 projets ont été retenus dont deux à Bellevue :

- **restaurer l'escalier reliant le Moulin à Poudre et le Bouguen**
Cet escalier, en grande partie obstrué aujourd'hui, débute rue du Bouguen et arrive près du restaurant universitaire juste après le pont Schuman.
- **baliser des cheminements piétons vers les rives de Penfeld**
Ce cheminement partant de Kerinou irait vers la porte de l'Arrière-garde en passant par le jardin Rosenbaum, l'allée de Ker Cerf, puis sous le pont du Bouguen, le long du Crous, par la rue de Lille, le stade du Bouguen et le long du mur de l'arsenal. Il pourrait se prolonger vers les Capucins par les fortifications et vers l'Arena par Kervallon.

Jusqu'au 31 décembre les services de la Ville, en lien avec les porteurs de projet, vont s'assurer de la faisabilité technique et juridique de ces projets et qu'ils peuvent être rapidement réalisés.

Au programme de cette année scolaire :

- le Festival du film court,
- le Festival du film britannique,
- le « mannequin challenge »,
- le Festival Longueur d'Ondes,
- le Festival pluie d'images*,
- visite de la Carène, arts de la rue au port de Brest,
- le Festival hip hop Renc'Arts, (associé à une journée écossaise d'expositions, de gastronomie et de pratique de la cornemuse entre autres),
- stage de percussions africaines (sous réserve du renouvellement d'une subvention par Brest métropole).

** le thème de l'altérité proposé par Pluie d'Images cette année sera traité par les jeunes sous forme de 2 photos juxtaposées, l'une avec une émotion ou-et une posture positive, l'autre négative. Cette exposition sera visible au Foyer de jeunes travailleurs rue Jean Macé.*

Pour avoir une idée des réalisations passées de la 5^e culturelle, visitez la chaîne YouTube « Mister Colin »

Du 18 au 26 janvier 2019 les habitants pourront voter

Les Brestois pourront choisir les projets par un vote numérique ou physique (le dernier jour à l'Hôtel de ville). Pour le vote numérique, il faut se créer un compte personnalisé sur le site jeparticipe.brest.fr.

Les projets ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages seront réalisés dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 150 000 € maximum par projet en 2019.

Le Patronage laïque du Bergot

70 ans au cœur du quartier

Le Patronage laïque du Bergot (PLB) est une association d'éducation populaire qui a accompagné l'évolution du quartier depuis le début. Il est né en 1948 à l'initiative de quelques mères de famille de l'école publique du Bergot. Elles décidèrent de proposer des activités au Cambergot (bout de l'avenue Le Gorgeu actuelle), encadrés par 4 bénévoles.

C'est le 25 juin 1949 que le Patro a vu son existence officialisée et qu'il s'est structuré.

Dans les premières activités pratiquées relevons la clique, le théâtre, la chorale et bien sûr déjà le football. Sa philosophie originelle, bénévolat et militantisme, a traversé les décennies jusqu'à ce jour.

1950-1990

En 1953-54 des baraques du Bouguen sont acquises par le Patro, démontées et remontées sur un terrain octroyé par la ville de Brest dans l'actuelle rue du Chatellier. C'est la première « adresse » du Patro qui renforcera donc son identité « du Bergot ».

De cette époque retenons le ciné-club qui regroupait des centaines de spectateurs enfants et adultes.

Dans les années 60 le Patro se développe avec des nouveautés comme le tennis de table, le volley ou une section camping ! Une garderie accueille jusqu'à 150 enfants.

Les années 70 avec le développement du quartier (la ZUP de Bellevue) seront celles de la prise de conscience de l'inadaptation des locaux vétustes aux activités proposées. Les baraques du Patro sont les dernières survivantes d'une époque.

En 1977 le maire de Brest, Francis le Blé, fait voter en conseil municipal le budget nécessaire à la construction de locaux sur un terrain au bord de la Penfeld. Les clefs remises le 2 janvier 1980.

Après 30 ans le Patro quittait ainsi ses locaux historiques du Bergot pour la rue de Vendée. Outre la modernité des locaux cette implantation avait aussi le mérite de le rapprocher des deux écoles publiques, Quizac et Kerhallet dont sont toujours issus la plupart des enfants fréquentant les activités.

Les années 80 verront les activités prendre leurs marques dans les nouveaux locaux avec notamment l'installation d'un labo photo tandis qu'une section de l'informatique balbutiante est créée et s'installe dans l'école de Quizac. Les footballeurs se voient attribuer le stade de Provence en 1980.

La présidence changera également de titulaire en 1987 avec, succédant à Joël Duchêne, l'élection d'André Schleret toujours solide au poste 30 ans plus tard !



Garderie en 1971

1990-2010

1991 verra le Patro effectuer un virage vers ce qui est sa professionnalisation du secteur enfance.

Cette évolution entraînera la création d'un poste d'animateur loisirs sans hébergement).

Le Patro entame en 1996 une collaboration qui dure encore et charge tous les quatre ans la consigne des instruments de musique.

Les années 2000 permettront de consolider l'activité telle que la danse et de nouvelles sections (dessin adultes, step, danse moderne). Un animateur permanent qui deviendra le responsable du secteur. Le milieu de la décennie verra le Patro atteindre plus de 100 bénévoles qui seront mis à sa disposition en 2009.

Réinventons la ville

NPNRU : c'est quoi ?

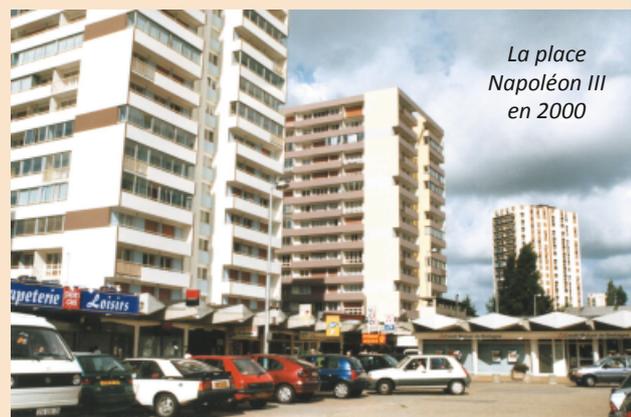
Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) met en œuvre des projets de renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie des habitants en travaillant sur le renouvellement de l'habitat, le développement économique et social, l'appropriation de l'espace public et l'amélioration du cadre de vie. A Brest deux quartiers sont concernés : Bellevue et Recouvrance. Cette opération est engagée par Brest métropole pour la période 2016-2024 et se fait en concertation avec les habitants.

Suite aux diverses réunions de concertation qui se sont déroulées durant l'année 2017 où les habitants ont été conviés à donner leur avis lors de cinq réunions qui ont eu lieu à la salle La Baraque, un premier bilan a été présenté au printemps 2018 et un livret est disponible en mairie de quartier.

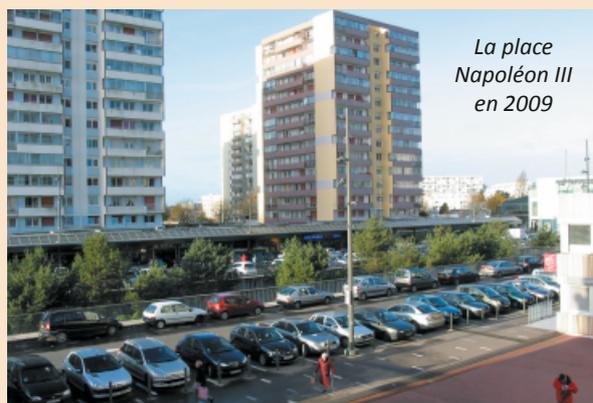
Trois grands secteurs prioritaires se dégagent : Bellevue centre (autour de la place Napoléon III), Kerbernier, l'entrée de Bellevue côté Bergot, sans oublier l'amélioration des liaisons entre le quartier et les rives de Penfeld.

Deux diagnostics en marchant ont eu lieu sur la place Napoléon associant les services techniques, les habitants et les jeunes. Les concertations sur des projets vont continuer en 2019.

Plus d'info sur www.brest-bellevue.net



La place Napoléon III en 2000



La place Napoléon III en 2009

es baraques jusqu'aux immeubles et maisons d'aujourd'hui.
ités le jeudi (jour sans classe à l'époque) à 200 enfants du

Aujourd'hui

Depuis cette date le PLB poursuit son régime de croisière et accroît toujours ses activités au service des jeunes et moins jeunes du quartier.

La mise en place de la semaine scolaire de 4 jours et demi en 2013 a impacté l'activité d'animation de manière importante par le biais des activités midi/14h et des TAP (temps activités périscolaires) dans les écoles de Kerhallet et Quizac.

Le développement de l'accueil de loisirs a conduit à utiliser les locaux de l'école de Kerhallet pour une partie des enfants.

Une section pré-ados a été ouverte en 2015.

Le Patro a pris toute sa place, avec les autres structures, les associations du quartier et la Mairie, dans l'organisation des 50 ans de Bellevue en 2013. Cette collaboration se poursuit dorénavant tous les deux ans pour Le Dimanche au bord de l'eau et sur bien d'autres projets.

Pour la saison 2016/2017 le Patro comptait 858 pratiquants (555 enfants et 313 adultes) encadrés par les salariés et une centaine de bénévoles pour plus de 20 activités outre le secteur enfance/jeunesse.



forme actuelle avec le développement et la

ateur permanent et l'ouverture d'un CLSH (Centre de

ore avec les fêtes maritimes de Brest en prenant en
e musique de la fête.

re que nous la connaissons aujourd'hui avec la création
n-jazz, danse country...) et le recrutement d'un
cteur enfance/jeunesse.

900 adhérents et la décision de l'extension des locaux

Pour les 70 ans

Un logo spécifique a été créé pour l'occasion. Il est reproduit en porte-clefs et orne un tee-shirt. Ces deux articles sont en vente au Patro.

Une exposition de photos retracera les 70 années d'activité du Patro.

Une soirée cabaret impliquant la participation des sections est prévue le samedi 16 mars.

Jean Paul Rolland

Quand nous étions petits à Bellevue...

Le canot de l'Empereur

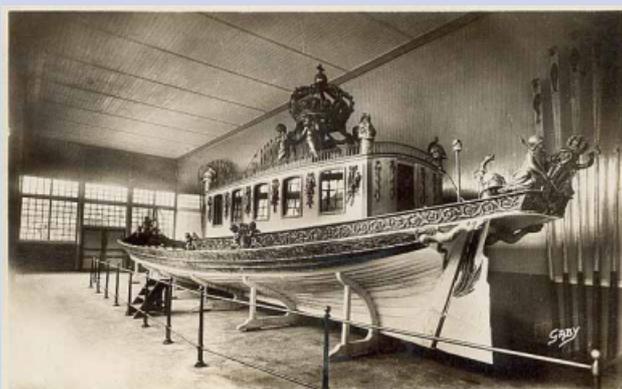
Je me souviens qu'une fois, gamine, je me promenais vers la Digue* comme on appelait ça à l'époque. Il y avait un hangar avec une porte en bois. Ce hangar n'existe plus aujourd'hui. La porte était en mauvais état avec des petits trous, comme il y a parfois des nœuds dans le bois. J'ai vu quelque chose de beau, c'était un bateau, tout brillant de dorures, mais quoi ? On ne savait pas que c'était le canot de l'Empereur. Je l'ai su après. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de personnes qui ont vu ce canot tel que je l'ai vu !

C'était avant 1943 puisque le canot a été transféré alors à Paris pour le protéger des bombardements.

Marie-Thérèse

* actuellement Pont Technique sur la Penfeld

Continuez à nous adresser vos témoignages - par mail à : brestbellevue@gmail.com
ou par courrier à : Belle Vue - Maison de quartier - 1 rue du Quercy - 29200 Brest. Tout document fourni sera restitué.



Le canot de l'Empereur lorsqu'il était dans le hangar sous le pont National

L'histoire du canot de l'Empereur :

- 1810 : le canot impérial de Napoléon 1er est construit à Anvers. Napoléon 1er et l'impératrice Marie-Louise y prennent place pour une entrée remarquée dans cette ville.
- 1814 : le canot est expédié à Brest. Il subit quelques modifications.
- 1858 : Napoléon III et l'impératrice Eugénie y naviguent dans le port de Brest.
- 1943 : destiné à l'oubli, le canot de l'Empereur aurait pu finir sous les bombes. Mais le musée de la Marine en cours de réalisation au Palais de Chaillot à Paris propose de l'accueillir. Il quitte Brest en 1943.
- 2018 : le canot de l'Empereur vient de revenir dans sa ville d'attache à Brest, aux Capucins. Après un temps d'adaptation de quelques mois, il sera visible du public.

Pour en savoir plus sur le canot de l'Empereur, allez sur brest-bellevue.net rubrique Patrimoine

Kerbernier, un secteur qui se bouge

Kerbernier, plus vieux secteur de Bellevue créé en 1958, a été reconnu, avec Kergoat, Kerhallet et Quizac, comme quartier prioritaire dans le cadre de la politique de la ville. Il a été très vivant et animé durant de nombreuses années par l'Amicale des locataires de Kerbernier. Mais, les années passant, le non renouvellement des bénévoles a conduit à sa dissolution.

C'est un vrai défi que de faire revivre ce secteur enclavé, de redonner aux habitants leur capacité à être libres et donc leur capacité à agir. C'est possible en y mettant les moyens. Le centre social, dans le cadre de la commission de quartier (rattachée au CCQ), a obtenu le financement d'un animateur de proximité, ce qui a permis de prolonger et de mettre en place de nouvelles initiatives :



Les habitants se réunissent convivialement au local Parasol*

- café ambulant : aller à la rencontre des habitants, récolter leur parole, réhabiliter la rue comme espace de vie et de socialisation (une fois par semaine)
- café discute au local Parasol* : permettre la rencontre, accompagner les habitants dans leurs projets pour rompre l'isolement
- animations autour du jardin partagé
- projet habitants bricoleurs : former des habitants bénévoles sur différents types de travaux (tapisserie, plomberie, électricité...) en partenariat avec les Compagnons Bâisseurs
- accompagnement scolaire
- ateliers musicaux

Le 15 novembre dernier, la commission de quartier s'est réunie au local parasol en présence de 8 habitants. Le constat qu'ils font de leur quartier n'est pas très positif : *les gens sont tristes - on ne se parle plus - on a peur de l'autre - il y a des rats...* Mais, interrogés sur ce qu'ils veulent et ce sur quoi ils souhaitent s'engager, ils sont désireux d'agir. Parmi les propositions exprimées ce jour-là, à noter entre autres :

- mobiliser des habitants pour relayer les informations données lors des temps conviviaux
- installer plus de bancs et des tables, pourquoi pas en les fabriquant eux-mêmes
- mettre des plantes aromatiques dans les jardinières devant les entrées des immeubles
- créer un réseau d'habitants bénévoles pour rencontrer les personnes âgées
- créer une fête de quartier à Kerbernier
- organiser un tournoi de pétanque...

Les choses bougent à Kerbernier !

Yannick Le Deun et Arnaud Floc'h
Contact : 02 98 03 08 69

* Local Parasol : 2 rue de Penthièvre (ancien local de l'Amicale de Kerbernier)

Un écrivain public au service des habitants



L'écrivain public accueille toutes les demandes qui permettent l'instauration ou le maintien des liens sociaux, voire familiaux. Il peut apporter son aide pour remplir les formulaires, lire les courriers, rédiger les réponses, formuler les demandes, les réclamations... A Brest,

ce service est assuré par Sophie-Emeline Jouanny, écrivain public diplômée d'université, salariée de la Caf.

Gratuité et confidentialité

Le service est gratuit et ouvert à tous. L'écrivain public est soumis au secret professionnel. Il n'effectue aucun signalement d'aucune sorte à aucun service. Les permanences sont anonymes et se déroulent en toute confidentialité.

Écoute et conseil

L'écrivain public offre une assistance fondée sur une écoute attentive afin de respecter l'intention du demandeur. Il identifie le besoin et adapte la formulation et la présentation

du texte. Dans la mesure de ses connaissances, il conseille et éclaire le demandeur sur l'opportunité de sa démarche et les conséquences possibles du message rédigé. Toutefois, le demandeur garde la maîtrise de ses choix et demeure responsable de son écrit. Attention, l'écrivain public n'est pas un(e) secrétaire : les services proposés sont surtout de l'ordre administratif même si le maintien des liens sociaux et familiaux sont pris en compte.

Où, comment ?

Ces rendez-vous vous sont proposés à Brest (si vous êtes malentendant et êtes appareillé, demandez la boucle magnétique lors de la prise de rendez-vous). Les rencontres ont lieu à la Caf de Brest, 1 rue de Portzmoguer.

Prenez rendez-vous avec Sophie-Emeline Jouanny

au 06 29 60 45 42

Laissez un message, elle vous rappellera (environ 2-3 semaines d'attente à ce jour avant d'avoir le RV). Lors de cette prise de rendez-vous, Sophie-Emeline Jouanny vous demandera quels sont vos besoins, de façon à évaluer le nombre de séances. Si votre demande sort de son champ de compétences, elle vous dirigera vers un autre professionnel (travailleur social, juriste...) en amont de la rencontre.

Le saviez-vous ?



Certaines communes françaises affichent, sur leurs panneaux d'entrée, des noms parfois très curieux. Celles-ci se sont regroupées dans l'association des noms burlesques où figurent entre autres :

- Andouillé dans le département 53
- Corps-Nuds dans le 35
- Latronche dans le 19
- La Bénisson-Dieu dans le 42
- Le Saix dans le 05
- Cocumont dans le 47
- Montcuq dans le 46
- Saint-Barbant dans le 87
- Vatan dans le 36
- Vinsobres dans le 26
- Arnac dans le 15
- Arnac-la-Poste dans le 87
- Poil dans le 58
- Le Déluge dans le 06
- Longcochon dans le 39
- Marans dans le 17
- Montéton dans le 47
- Saint-Pompon dans le 24
- Vieillevie dans le 15

Jeannette Divanach

Le coin des gourmets

Brownie aux amandes

Temps de préparation : 10 minutes

Temps de cuisson : 20 minutes

Ingrédients (pour 6-8 personnes) :

- 300 g de chocolat noir aux amandes effilées
- 120 g de beurre
- 3 œufs
- 120 g de sucre
- 50 g de farine

Préparation :

Préchauffer le four à 200°, thermostat 6-7.

Faire fondre le chocolat en morceaux dans une casserole à feu doux et avec le beurre et bien mélanger pour obtenir un mélange homogène.

Pendant ce temps, battre au batteur électrique ou au fouet le sucre et les œufs de façon à obtenir un mélange mousseux. Ajouter la farine. Bien mélanger. Incorporer le mélange chocolat et beurre en mélangeant.

Verser dans un moule à manqué ou dans un plat à gratin.

Faire cuire 15 à 20 minutes.

Vérifier la cuisson en y piquant un couteau. Adapter le temps de cuisson (gâteau moelleux ou bien cuit).

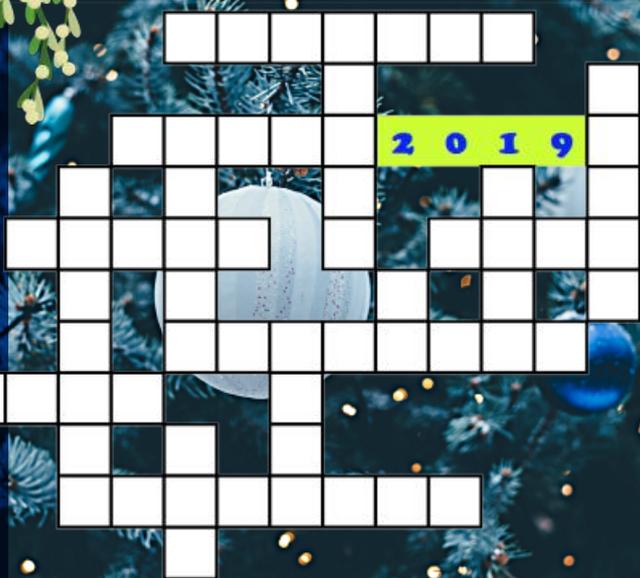


Astuce : pour éviter que le brownie colle au plat, enduire celui-ci de beurre et fariner légèrement. Puis placer le plat au froid pendant quelques minutes avant de verser la pâte.

Mots à caser

AN
ANNEE
BONHEUR
BONNE
ETRENNES
FETE
FEVE
GUI
JANVIER
MAGES
NOUVEL

REUSSITE
ROIS
SANTE
VOEUX



Devinettes

- Quelle est la boisson préférée de David Douillet ?
- Comment s'appelle une réunion de plusieurs aveugles ?
- Que lisent les kangourous ?
- Que dit un escargot qui rencontre une limace ?
- Comment appelle-t-on un gendarme sur un tracteur ?
- Quelle différence y a-t'il entre un homme et un chat ?
- Quelle est la différence entre monsieur crocodile et monsieur alligator ?
- Que fait un monsieur crocodile lorsqu'il voit une madame crocodile ?
- Quel est le comble pour une pomme de terre ?
- Quel est le comble pour un peintre ?

Les solutions des jeux
sont sur brest-bellevue.net
rubrique Journal de quartier

AGENDA

Pour accéder par internet aux diverses structures, rendez-vous sur brest-bellevue.net



1 rue Pierre Trépos 02 98 03 08 69

mer. 9 janv.	9h30-11h	accueil et jeux à l'espace parents enfants
ven. 11 janv.	10h-11h	atelier éveil corporel, sensoriel et musical (enfants)
lun. 14 janv.	14h-17h30	braderie
mer. 16 janv.	9h30-11h	parcours motricité à l'espace parents enfants
dim. 20 janv.	15h	ciné B2 : <i>Volontaires</i>
mer. 23 janv.	11h30	accueil et jeux à l'espace parents enfants
mer. 23 janv.		sorties pour tous au bowling
ven. 25 janv.	9h30-11h	atelier éveil corporel, sensoriel et musical (enfants)
mer. 30 janv.	9h30-11h	parcours motricité à l'espace parents enfants
jeu. 31 janv.	17h-19h	braderie
ven. 1 févr.	20h30	soirée chorale avec <i>Arpège</i>
sam. 2 févr.	9h-12h	projet santé : conseils en images
mer. 6 févr.	17h-18h	accueil et jeux à l'espace parents enfants
ven. 8 févr.	10h-11h	atelier éveil corporel, sensoriel et musical (enfants)
lun. 11 févr.	14h-17h30	braderie
dim. 17 févr.	15h	ciné B2 : <i>Ma vie de courgette</i>
jeu. 21 févr.		sorties pour tous au musée de la Marine
dim. 24 févr.		sorties familiales au ciné Liberté
mer. 27 févr.	17h-19h	parcours motricité à l'espace parents enfants
jeu. 28 févr.	17h-19h	braderie



25 place Napoléon III 02 98 00 85 00

mer. 16 janv.	9h-12h	opération sapin malin (place Napoléon III, (broyage)
lun. 4 févr.	18h	expo patchwork (mairie de quartier)



place Napoléon III (1er étage c. commercial) 02 98 00 89 30

sam. 19 janv.	19h30	apéro lecture d'albums jeunesse dans les Grandes oreilles
sam. 26 janv.	10h15	histoires dans les P'tites oreilles
sam. 26 janv.	11h	histoires dans les Grandes oreilles
sam. 19 janv.	au 1er mars	exposition photographique <i>Pluie d'images</i>
sam. 2 févr.	10h-12h	matinée jeux de société
mer. 20 févr.	14h-17h	sleeveface
sam. 2 mars	10h15	histoires dans les P'tites oreilles
sam. 2 mars	11h	histoires dans les Grandes oreilles
jeu. 7 mars	au 11 avril	exposition de planches BD : <i>la Mixité sex'prime</i>
ven. 8 mars	19h	cabaret-forum <i>Ex-aequo</i> par la Cie MonaLuna



1 rue du Quercy 02 98 03 37 37

Espace Léo Ferré : toute la programmation des concerts en temps réel sur : <http://espaceleoferre.e-monsite.com>



31 rue de Vendée 02 98 03 18 78

sam. 16 mars		soirée cabaret
--------------	--	----------------



Afin de diffuser au maximum l'information sur la vie du quartier de Bellevue, des bénévoles alimentent régulièrement le site web brest-bellevue.net et désormais la page Facebook [@brestbellevue29](https://www.facebook.com/brestbellevue29)

Nous avons besoin de savoir si nous répondons à vos attentes et si la navigation est facile.

Merci de nous faire part de vos remarques en nous envoyant un mail : brestbellevue@gmail.com

Le prochain journal paraîtra en mars 2019

Belle Vue - ISSN : 1275-9902

Responsable de publication : association Parlons-en !
1 rue du Quercy - 29200 Brest

Comité de rédaction : Annick Bouchard, Philippe Chagniot, Jeannette Divanach, Françoise Després, Hubert Després, Nelly Landré, Jean Paul Rolland, Marie Paule Bis, Yannick Le Deun
Dessins : Annick Bouchard
Bandeau : Annick Bouchard, Maïwenn Després

Le journal est disponible au centre commercial B2, à la mairie de quartier, au centre social Kaneveden, à la maison de quartier, au patronage laïque du Bergot, au Netto, à la Poste, à la médiathèque, à la boulangerie place de Metz, au Super U de Keredern, au Coccé Market de Kergoat, au laboratoire d'analyses médicales rue Langevin.

Impression : CERID - 31 rue Frédéric Chopin - 29200 Brest
Logiciel de composition : Scribus

Journal gratuit, avec le soutien de la ville de Brest, tiré à 4000 exemplaires.
Mail : brestbellevue@gmail.com

